

Édition 2024



Lancement des Trophées Bâtiments Résilients 2024

COMMUNIQUÉ - 8 FÉVRIER 2024

Les Trophées Bâtiments Résilients, le concours des bâties conçus pour faire face aux aléas naturels et climatiques, reviennent en 2024 pour une 3ème édition !

Ce concours a été **lancé en 2020** par la profession de l'assurance via la **Mission Risques Naturels (MRN)** pour éveiller les consciences sur les aléas, promouvoir la construction résiliente de bâtiments et généraliser l'adaptation des bâties aux différents risques auxquels ils font face. Il est organisé en partenariat avec l'**Agence de la Transition Écologique (ADEME)**, l'**Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT)**, l'**Agence Qualité Construction (AQC)**, **Construction21** et la **Fédération Française du Bâtiment (FFB)** avec le soutien de **France Assureurs** et du **Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)** du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. (MTECT).

Ce concours est l'opportunité pour les porteurs de projet de valoriser leurs bâtiments adaptés à un ou plusieurs aléas naturels et climatiques. **Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 avril.**

UN CONCOURS POUR DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES

Les Trophées Bâtiments Résilients répondent à un triple objectif :

- **Valoriser** les acteurs engagés dans la résilience du bâti ;
- **Sensibiliser** le secteur de la construction à la nécessité de conjuguer atténuation et adaptation dès les premières étapes d'un projet ;
- **Inspirer** les professionnels pour leur futurs projets en mettant en lumière des réalisations exemplaires et reproductibles, conçues ou rénovées pour s'adapter aux événements naturels et climatiques.

Les deux premières éditions ont permis de recueillir plus de 40 candidats et de désigner 15 lauréats.

[Retrouvez les lauréats des deux premières éditions](#)

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer, il suffit de [publier une étude de cas sur la plateforme dédiée](#) avant le **30 avril 2024**. Tout type de bâtiment public ou privé (habitat individuel ou collectif, tertiaire ou industriel, établissement scolaire...), neuf, reconstruit ou rénové, est concerné. Les candidatures sont ouvertes aux réalisations situées en France, en Belgique, au Canada, au Luxembourg, au Maroc et en Suisse. Le projet doit **répondre à au moins un aléa naturel** : sécheresse, submersion, inondation, séisme, tornade, grêle, mouvement de terrain, îlot de chaleur urbain...

CINQ PRIX À REMPORTER

En s'inscrivant, les candidats - architectes, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études - pourront choisir l'une des catégories suivantes : **Prix Résidentiel** (habitat individuel ou collectif) et **Prix Tertiaire & Industriel**. Aux candidats inscrits dans l'une des ces deux catégories, seront aussi décernés par le jury, un **Prix de l'Innovation**, un **Prix Rénovation** et un **Grand Prix**. Le jury récompensera les opérations les plus exemplaires en matière de **résilience**, de **reproductibilité**, **d'innovation** et de **coût**. Les lauréats seront ensuite annoncés lors d'une cérémonie de remise des Trophées, en octobre 2024.

RÉSILIENCE DES BÂTIMENTS : UNE VISION PARTAGÉE FACE AUX ALÉAS NATURELS ET CLIMATIQUES

« Après 2 premières éditions couronnées de succès, 40 projets identifiés et 15 lauréats récompensés, la MRN est heureuse de lancer la 3ème édition des Trophées Bâtiments Résilients. Depuis 2020, ce concours sensibilise à l'impératif de concevoir et bâtir pour assurer une protection optimale de nos lieux de vie face aux risques naturels. Cette nouvelle édition est placée sous le signe d'un partenariat renforcé, avec l'arrivée à nos côtés de l'Agence de la Transition Écologique - ADEME, de l'AFPCNT et de la FFB, en tant que co-organisateurs. Ensemble, continuons à éléver les standards et à rappeler que la résilience d'un bâtiment n'est pas seulement un objectif, mais une nécessité face aux défis croissants du changement climatique. »

▪ **Pierre LACOSTE, Président de la MRN, Président du jury de l'édition 2022 des TBR**

« La réalisation de bâtiments performants adaptés au climat futur, ainsi que la massification de la rénovation énergétique, sont indispensables pour atteindre ce double objectif d'atténuation et d'adaptation. [...]. S'assurer de la résilience des bâtiments et du cadre bâti permet, outre la sécurité des personnes et des biens, de consolider la transition écologique du secteur et d'investir durablement en évitant au maximum les coûts échoués et les charges futures pour les citoyens et les collectivités. »

▪ **Pierre DERROUBAIX, Ingénieur, Direction Villes et Territoires Durables, Service Bâtiment, de l'ADEME**

« Face aux risques majeurs et aux effets du changement climatique, la résilience est un enjeu national à tous les niveaux. Construire ou rénover le parc bâti français de façon durable et résiliente est aujourd'hui au cœur des préoccupations de l'ensemble des acteurs de la construction. La valorisation d'expériences réussies et le partage de bonnes pratiques sont essentiels en tant que sources d'inspiration et d'exemplarité en faveur d'une culture de la construction résiliente et intégrée. L'AFPCNT est ravie de contribuer à cette dynamique au travers des Trophées des Bâtiments Résilients et aux côtés des autres partenaires impliqués. »

▪ **Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC, Directrice générale de l'AFPCNT**

« L'objectif premier d'un bâtiment est de protéger ses occupants des effets naturels et climatiques quelle que soit l'intensité des évènements (pluie, froid, vent, sécheresse...). Les règles de construction, qu'elles soient réglementaires ou contractuelles, sont d'abord établies à cet effet. Cependant, les évolutions dues au réchauffement climatique mais aussi à d'autres aspects comme l'imperméabilisation des sols, accroissent les risques pour les constructions. [...]. Il faut sensibiliser rapidement tous les acteurs de la construction, tant pour le neuf que lors d'une rénovation, à la résilience des bâtiments. Les Trophées vont d'abord concerner les Maîtres d'ouvrage et les Maîtres d'œuvre. Puis tous les acteurs vont saisir l'enjeu du sujet. »

▪ **Laurent PEINAUD, Président de l'Agence Qualité Construction (AQC)**

« Le secteur de la construction est à un tournant de son histoire. Face aux préoccupations environnementales et la nécessité de lutter contre le changement climatique, les acteurs doivent relever de nombreux défis, changer leurs habitudes et leur façon de concevoir, construire, réhabiliter. Organiser ce concours auprès de la MRN est ainsi l'occasion de les sensibiliser, les inspirer, les guider et de faire émerger des solutions. Promouvoir la construction résiliente de bâtiments et généraliser l'adaptation des bâti et infrastructures aux différents risques climatiques est une nécessité. »

▪ **Stéphanie OBADIA, Directrice de Construction21**

« Il nous a semblé que ces Trophées offraient une occasion exceptionnelle de partage avec toute la chaîne des acteurs, partie prenante de l'acte de construire. Quoi de plus de positif pour la société, sur un sujet aussi sensible que les risques liés aux aléas naturels, que de valoriser les bonnes pratiques et les solutions apportées par les acteurs de la construction. C'est précisément l'objet de l'initiative portée par la MRN et ses partenaires. De plus, les Trophées sont aussi un excellent vecteur pour former et impliquer les métiers de l'artisanat à ces problématiques. »

▪ **Frédéric LÉTOFFÉ, Président de la Commission technique et normalisation de la FFB**

Concours créé par :



Co-organisé avec :



La MRN est une association qui vise à contribuer à une meilleure connaissance, prévention et adaptation face aux risques naturels. Dans le cadre de ses missions, elle apporte des contributions d'ordre technique, scientifique, pédagogique et documentaire.

<https://www.mrn.asso.fr/>

L'ADEME est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle participe à la construction des politiques nationales et locales de transition écologique.

<https://www.ademe.fr/>

L'AFPCNT est une association qui a notamment pour mission de relever de nombreux défis visant à développer la culture du risque et de la résilience face aux risques majeurs en France. Elle bénéficie pour cela du soutien du MTECT, au travers d'un projet associatif national dédié pour la période 2022 – 2025.

<https://afpcnt.org/>

L'AQC est une association d'intérêt général qui regroupe une cinquantaine d'organismes. Elle participe aux progrès collectifs du secteur du bâtiment, anticipe, prévient et permet d'éviter les désordres sur le terrain.

<https://qualiteconstruction.com/>

Construction21 est le réseau d'information et de rencontres des professionnels du secteur de la construction durable. Il transmet au plus grand nombre l'actualité et les bonnes pratiques des acteurs de la ville et du BTP.

<https://www.construction21.org/france/>

La **FFB** assure au quotidien la défense de plus de 50 000 entreprises du BTP adhérentes auprès de l'ensemble des responsables politiques, quel que soit le niveau de décision.

<https://www.ffbatiment.fr/>

Tout sur le concours

Concours créé par :



Co-organisé avec :



Avec le soutien de :



En partenariat avec :

